

Les formations proposées sont conçues dans une démarche d'éducation populaire, elles constituent un lieu d'échange et d'expertise sur les pratiques professionnelles animées par un réseau d'intervenant.e.s - animateur.trice.s, formateur.trice.s, enseignant.e.s, chercheur.euse.s, expert.e.s.

Nos parcours s'étagent sur deux niveaux de formation diplômante : CQP "Animateur de Loisir Sportif", CPJEPS "Animateur Vie Quotidienne", BPJEPS "Activités Physiques pour Tous", et sur un programme complémentaire comportant de nombreuses actions de formation continue d'une durée de 2 à 5 jours.

Site administratif

Agence Irfrep Charente
23 rue de Paris
16000 ANGOULÊME
05 45 38 29 91



Site formation

Plan d'eau de la Grande prairie
20 rue du Plan d'eau
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

Renseignements, devis et inscriptions

Solenn Guignard

Responsable/Coordinatrice et Formatrice BPJEPS option APT et CQP
solenn.guignard@irfrep.fr
06 79 68 81 74

ANIMER, C'EST MON MÉTIER !



BPJEPS
ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

Formation qualifiante
Eligible au CPF

Du 27 mars 2023 au 28 juin 2024 à Saint Yrieix sur Charente / Isle d'Espagnac
Tests d'Exigence Préalable : 2 mars 2023 à Angoulême
Test Ecole : 2 et 3 mars 2023 à Angoulême

En devenant Educateur sportif, vous serez en capacité d'encadrer des activités physiques et sportives pour tous publics dans les associations, les clubs sportifs, les entreprises, les collectivités territoriales,...

JE (CHOISIS) LE BPJEPS APT !

4 types de compétences professionnelles visées

- UC 1 Encadrer tout public dans tout lieu et structure**
- UC 2 Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure**
- UC 3 Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention "Activités physiques pour tous"**
- UC 4 Mobiliser les techniques de la mention "activités physiques pour tous" pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage. Accompagnement au projet**



Pré requis

Etre âgé de 18 ans au moment de la certification
Etre titulaire du PSC1 ou équivalent avant Test TEP
Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives datant de moins d'un an à la date de l'inscription.

Valider les deux tests physiques suivants :

1. Le test navette Luc Léger
2. Le test d'habileté motrice

Ou être titulaire d'une qualification inscrite à l'annexe II-1 du code du sport ou à l'annexe de l'arrêté du 22 janvier 2016 (publiée au Bulletin officiel de la jeunesse et des sports)

Le coût des tests n'est pas dépendant de la LENA mais de l'organisme organisateur.

Pour connaître le calendrier des tests, rendez-vous sur la page : <https://www.ac-bordeaux.fr/bpjeps-activites-physiques-pour-tous-124232>

Avoir complété le dossier d'inscription et envoyé les justificatifs demandés dans les délais impartis.

Public concerné

Personnes issues de l'animation volontaire (BAFA, BAFD, bénévoles), salariés, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi,...

Objectifs

Réaliser de manière autonome des prestations d'animation dans le domaine sportif :

- Encadrer tout public dans tout lieu dans toute structure et y mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de structure
- Mettre en oeuvre des activités physiques et sportives
- Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage et mobiliser les techniques de l'APT

Organisation de la formation

Formation en centre de formation : 630 heures

Stage en entreprise : De 300 à 1579 heures

Principes

- Alternance et tutorat : une combinaison d'apports théoriques et de pratiques professionnelles sur un rythme équilibré.
- Pédagogie active Alternance d'apports théoriques et de mise en application en atelier pédagogique et en entreprise. Supports de cours remis à chaque stagiaire (plateforme ou version papier). Exercices pratiques et interactifs faisant appel à la participation et à l'expérience des participants. Situations basées sur l'analyse du vécu en entreprise, échanges entre stagiaires.
- L'individualisation des parcours : les contenus et la durée de la formation peuvent être allégés suite à des tests de positionnement.

Equipe pédagogique

Equipe pédagogique coordonnée par l'UFOLEP (secteur sportif de la Ligue de l'enseignement). La liste des intervenants et toutes les modalités pédagogiques sont validés par la DRAJES Nouvelle-Aquitaine.

Tarif et financement

Ouvert à tout type de prise en charge y compris l'apprentissage
Un devis personnalisé sera communiqué après un entretien avec les candidats à l'entrée au BPJEPS

Lieu de la formation

Saint Yrieix sur Charente / l'Isle d'Espagnac

Contact

Solenn Guignard,
Responsable/Coordinatrice et Formatrice BPJEPS option APT et CQP ALS
e-mail : solenn.guignard@irfrep.fr
Tel : 06 79 68 81 74